

# SUD OUEST

CHARENTE

Magnac-Lavalette

Le maire fournit le lacrymogène P.7



PHOTO TERRY ARNOULD

TÉLÉPHONE A GROSSES TOUCHES avec appel d'urgence



Plus de précautions = PLUS de sécurité

ATLANTIC MEDICAL  
Des professionnels à votre service  
40, Chemin de la Jaserie - Derrière Jardiland  
SOYAUX - 05 45 93 21 30  
www.atlanticmedical.fr

VENDREDI  
9 MAI 2014  
1,00€

WWW.SUDOUEST.FR

# La Charente, nid à pesticides

**ENVIRONNEMENT** À la pollution de la Charente entre Angoulême et Cognac, selon une étude des agences de l'eau, s'ajoute une qualité médiocre de l'air. Pages 12 et 13



C'est au niveau de la région viticole du Cognacais que les taux de pesticides dans l'eau sont les plus élevés. ARCHIVES ISABELLE LOUVIER.



TÉLÉVISION

Les rescapés des télécrochets

Demain, des millions de Français regarderont la finale de « The Voice » ou le concours de l'Eurovision. Un succès trop souvent éphémère pour les candidats de ces émissions. Tour d'horizon. Pages 2-3

COGNAC

Sur la piste des dépouilles allemandes

Julien Hauser, Cognacais d'adoption, retrouve peu à peu les corps des disparus allemands de la guerre 1939-1945. Page 5

RUGBY/TOP 14

Toulouse sous pression

Le Stade Toulousain accueille le Racing ce soir, à 20 h 45, en match de barrage. Le club pourrait être absent des demi-finales du championnat de France. Page 41

R 20319 16510 1.00€

CHEMINÉES POELES INSERTS

Du 28 avril au 31 mai 2014

LE PRINTEMPS

DES BONS PLANS

Jusqu'à **-20%**\* sur la gamme cheminées, foyers et poêles

www.seguin.fr

SEGUIN

AUTOUR DU FEU

Zone des Montagnes  
16430 CHAMPNERS  
(derrière Décathlon face au magasin Tout pour la Fête)

05 45 22 98 09  
www.autourdufeu16.fr

Horaires d'ouverture:  
Lundi 14h/19h - Du mardi au samedi 10h-12h / 14h-19h

# La Charente, fleuve le

**ENVIRONNEMENT** L'eau de la Charente et l'air qu'on respire tout autour sont infectés par les pesticides utilisés par l'agriculture. Le tronçon d'Angoulême à Cognac en tête

THOMAS BROSSET  
t.brosset@sudouest.fr

**L**e bonnet d'âne, ni plus ni moins. Avec 6,52 microgrammes de pesticides par litre d'eau, le fleuve Charente est considéré comme le plus pollué de France, dans le tronçon compris entre le confluent des Eaux-Clares et celui du Né, soit grosso modo entre Angoulême et Cognac.

Le chiffre est éloquent : trois fois supérieur au deuxième cancre de la classe aquatique, la Sèvre nantaise (2,86 µg/l). À noter qu'au-dessus du seuil de 5 µg/l, l'eau est considérée comme non potable, même après traitement. Réalisée par les agences de l'eau pour le ministère de l'écologie(1), cette cartographie met également en évidence la pollution des nappes phréatiques. Et là encore, le secteur du bassin de la Charente figure en rouge sur la carte de France, dépassant la norme de 0,5 µg/l fixée par la Directive-cadre sur l'eau (DCE).

## L'air aussi

Et s'il n'y avait que l'eau. Mais l'agence Atmo, qui mesure la qualité de l'air en Poitou-Charentes, a aussi montré, lors d'une étude comparative menée en 2012, que les quantités de molécules de fongicides en suspension dans l'air sont, en moyenne, 18 fois supérieures au cœur du petit village viticole de Juillac-le-Coq, près de Cognac, qu'au centre de Poitiers. Notamment au cours de l'été, où les traitements s'avèrent les plus importants. Les viticulteurs de Juillac-le-Coq avaient participé activement à la lutte contre la flavescence dorée.

L'agence Atmo notait également la présence de six molécules interdites d'utilisation, dont un insecticide, le Lindane, sorti du marché depuis 1998. Ceci prouvant la puissante rémanence de ces produits. L'atrazine, dont l'utilisation est interdite depuis 2003, est tou-

jours très présente dans les analyses.

Des chiffres à mettre en corrélation avec l'étude écologique réalisée au Centre hospitalier universitaire de Poitiers en 2011, qui montre « une surmortalité significative de la population habitant dans les vignobles de 29% pour la maladie de Parkinson et de 19% pour les lymphomes ».

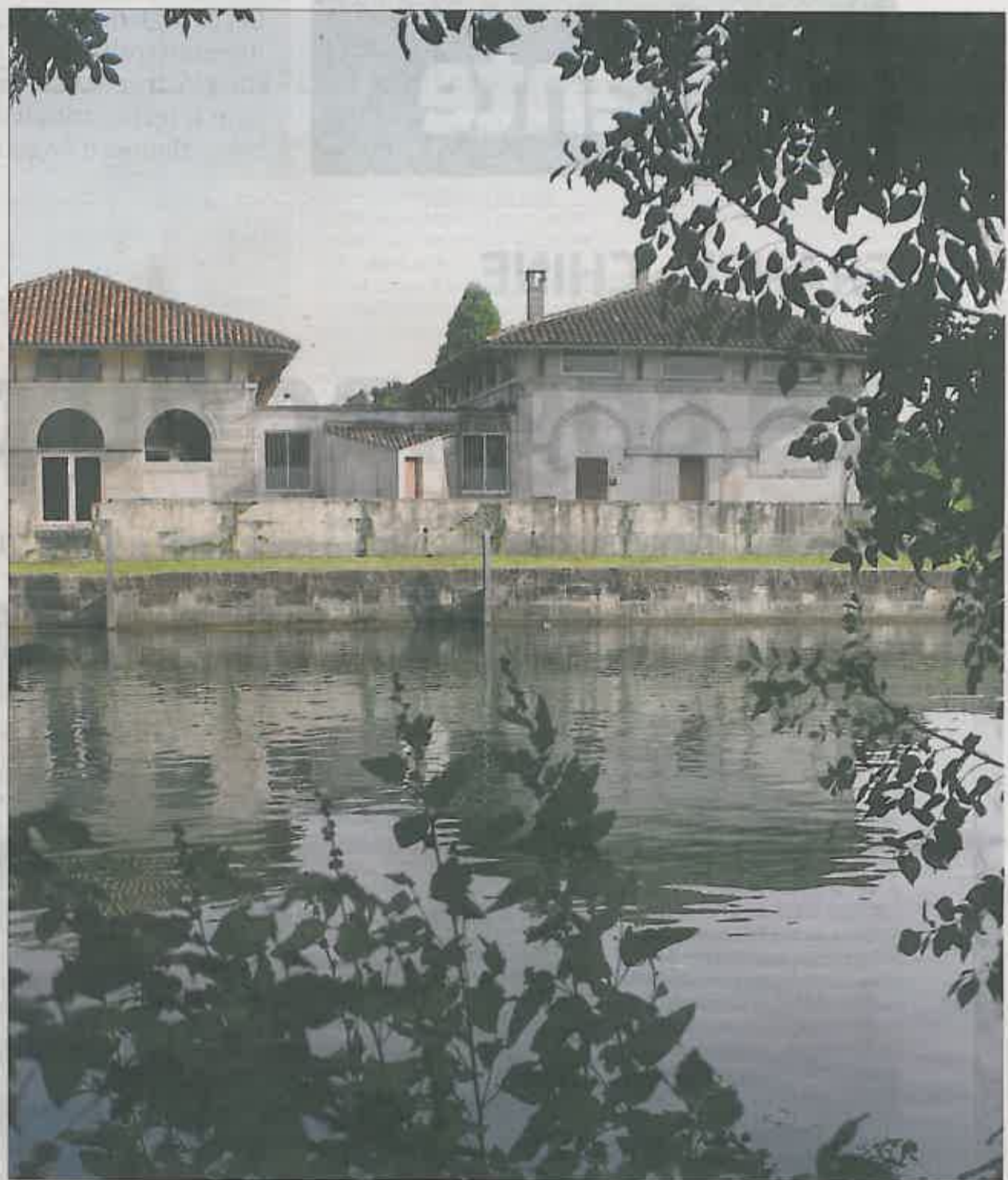
## « Faut-il qu'il y ait dépôt de plainte sur dépôt de plainte pour que les choses avancent ? »

Les premières victimes des pesticides sont ceux qui les utilisent : les viticulteurs. Et c'est bien de Charente qu'est partie l'association nationale Phyto-victimes, qui a brandi l'étendard de la révolte contre le « tout-pesticide » qui tue. Frédéric Ferrand, Yannick Chenet, tous deux viticulteurs saintongeais, ont payé le prix fort : ils en sont morts. L'Agence nationale de sécurité sanitaire a mené une étude entre 2001 et 2005. Elle montre que le pesticide le plus utilisé en France était le soufre. Celui qui traite la vigne et les arbres fruitiers.

« Et on attend quoi maintenant ? Tout le monde connaît le problème et rien n'est fait. Faut-il qu'il y ait dépôt de plainte sur dépôt de plainte pour que les choses avancent ? », s'interroge Patrick Picaud, coordinateur de l'association Nature environnement 17.

## Qui paie la redevance ?

Dire que rien n'est fait est sans doute un peu exagéré puisque l'utilisation de pesticides dans les vignes, qui a atteint un pic au début des années 2000, est en sensible régression. De 2001 à 2005, les viticulteurs ont baissé de plus d'un tiers leur consom-



La Charente à Cognac. Derrière la carte postale, un constat inquiétant. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

mation de soufre. Mais on est loin d'atteindre l'objectif « Terre saine » que s'est fixé la Région. Et le rapport, mis en ligne par le ministère de l'écologie (désormais sous la responsabilité de l'ex-présidente de Région) qui voulait atteindre l'excellence environnementale, fait tache

dans le paysage picto-charentais. « Il ne faut pas croire que la pollution de la Charente ne concerne que les riverains du fleuve, 40% de l'eau du robinet des Rochelais vient de l'usine de traitement de Coulonges sur la Charente. Les citoyens sont concernés. Et qui paie la redevance

sur le traitement de l'eau ? Les citoyens pour 80%. L'agriculture ne cotise qu'à hauteur de 5 à 6%. Cherchez l'erreur », poursuit Patrick Picaud.

(1) [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

## Le vignoble du cognac montré du doigt



La vigne, plante fragile, qu'il faut traiter. Mais comment ?

PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

## Depuis vingt ans, les doses d'intrants employés ont pourtant baissé d'un tiers

Une tache écarlate sur la carte de France. Angoulême-Cognac au fil de la Charente. Là où la concentration moyenne en pesticides mesurée en 2011 dépasse ce que les spécialistes nomment « le seuil réglementaire de potabilisation ».

En amont et aval, les relevés sont bien meilleurs. Force est de constater que les indices ne virent au rouge qu'au cœur du vignoble du cognac, grand consommateur de produits phytosanitaires. Pourquoi ? Parce que la vigne est fragile, très sensible aux attaques de l'oïdium, du mildiou, de la flavescence dorée et de bien d'autres maladies.

« Tout défaut de la maîtrise de la protection phytosanitaire peut entraîner des baisses significatives de production, mais aussi une dégradation qualitative de la vendange [...]. Pour réduire l'usage [des pesticides], de fortes contraintes existent. L'objectif est de préserver la récolte, affirment les professionnels du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), dans le compte-rendu synthétique d'un groupe de travail sur la maîtrise des intrants.

## Les produits au peigne fin

En 2005, les deux départements charentais ont consommé à eux seuls 70% des 2 600 tonnes de pesticides vendues au secteur agricole cette année-là en Poitou-Charentes, « notamment du fait des produits utilisés pour le vignoble du Cognac », indique une étude de l'Obser-

vatoire régional de la santé. Inquietant ? Assurément. Pourtant, la profession ne ménage pas ses efforts pour une « protection du vignoble ajustée et raisonnée ». Elle a invité les 4 700 viticulteurs de l'AOC cognac à réduire l'usage des pesticides et à mesurer « l'indicateur de fréquence de traitement » (IFT) sur leurs parcelles. En mai 2012, elle a classé les produits selon trois couleurs : vert, jaune et rouge. Elle a également recommandé le désherbage mécanique et thermique entre les rangs. Selon le BNIC, les doses appliquées auraient diminué d'environ 30% en vingt ans, de 1990 à 2010.

Est-ce suffisant ? Ces prochains mois, une étude du CHU de Poitiers nous en dira plus. Baptisée Phytotif et dirigée par le professeur Éric Ben-Brick, médecin à l'unité de consul-

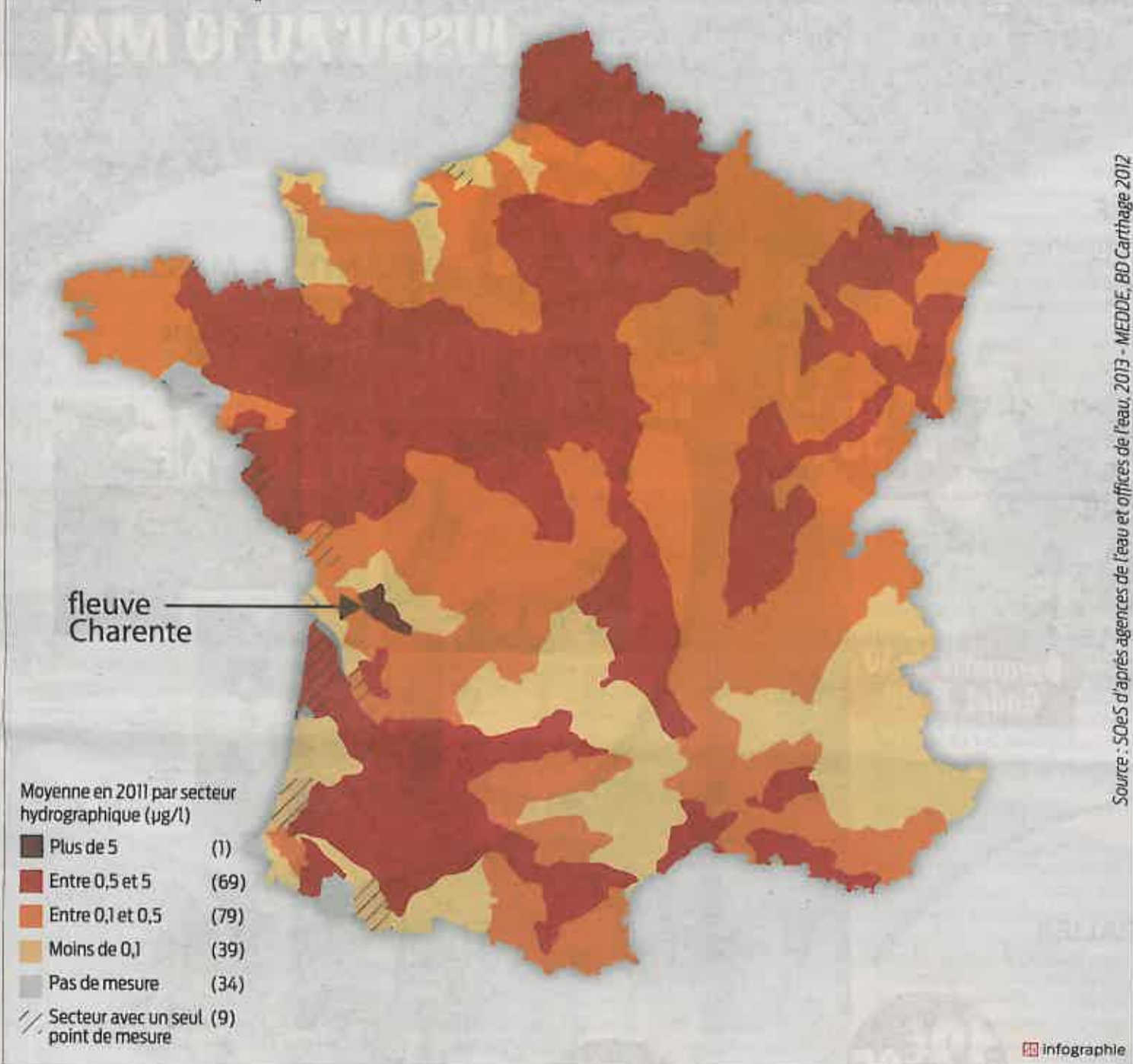
tations de pathologies professionnelles et environnementales, elle consistera à analyser les cheveux de 200 viticulteurs et riverains afin de mieux mesurer leur exposition aux pesticides.

En attendant cette expérience inédite en Charente, prévue à l'horizon 2015, Jacky Ferrand se désole. L'homme a fait carrière au BNIC et a perdu son fils Frédéric, viticulteur à Gondeville, terrassé en 2011 par un cancer de la vessie. « Votre fils, il a la maladie des vignes », lui avait confié un médecin. Depuis, M. Ferrand se bat. Il considère que les viticulteurs sont avant tout victimes d'un système. Qu'il faut rompre « une véritable omertà ». Que les efforts déployés pour limiter les intrants sont bien trop timides. « Dans le mot pesticide, il y a peste », assure-t-il.

Olivier Sarazin

# plus pollué de France

## Taux de pesticides dans les cours d'eau



ANALYSE

### Comment lire la carte ci-contre ?

Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a dressé une carte des concentrations moyennes de pesticides dans les cours d'eau français. Les données utilisées datent de 2011 et proviennent des réseaux de surveillance mis en œuvre dans 176 secteurs hydrographiques. L'indicateur retenu est la moyenne annuelle des concentrations totales en pesticides.

Premier enseignement : « La contamination des cours d'eau en pesticides est quasi généralisée en France. Seuls 7 % des points en sont exempts », constate le ministère. Néanmoins, on note de fortes disparités régionales : 63 des secteurs surveillés présentent un taux supérieur à 0,5 microgramme de pesticides par litre d'eau, dont 4 dépassent 2 µg/l. C'est le cas dans les zones de grandes cultures : le bassin parisien, le Nord du pays, l'Ouest, le Sud-Ouest et la Charente, où la tache rouge écarlate saute aux yeux ! La concentration record de 6,52 µg/l correspond à un tronçon du fleuve Charente, du confluent des Eaux-Clares à celui du Né, grosso modo entre Angoulême et Cognac.

Curieusement, en amont et en aval, les chiffres sont meilleurs. De la source de la Charente au confluent de la Tardoire, on a mesuré 0,13 µg/l. Dans la Bonnieure, 0,06 µg/l. Dans la Charente, du confluent de la Tardoire à celui des Eaux-Clares : 0,06 µg/l. Dans la Charente, du confluent du Né à celui de la Seugne : 0,26 µg/l. Dans la Charente, du confluent de la Seugne à celui de la Boutonne : 0,22 µg/l. Dans la Boutonne : 0,07 µg/l. Dans la Charente, du confluent de la Boutonne à l'océan : 0,14 µg/l.

## « Il y a longtemps que l'on sait »

**BENOÎT BITEAU** Il dénonce une « gestion catastrophique du milieu »

Benoît Biteau, président de la commission ruralité, agriculture et pêche à la Région, qui se veut « Terre saine », ne s'étonne pas du tout des teneurs en pesticides de la Charente. « Il y a longtemps qu'on sait et qu'on dénonce. Mais que peut-on faire avec les 11,5 M€ pour accompagner les projets d'une agriculture différente face aux 660 M€ que la PAC (Politique agricole commune) distribue chaque année, encourageant une agriculture intensive, donc dévoreuse de pesticides. 660 M€, c'est 10 M€ de plus que le budget total de la Région. »



Benoît Biteau. PHOTO PASCAL BATS

### Tout est lié

Benoît Biteau, élu radical de gauche, éleveur de vaches maraichines, mène une croisade depuis vingt ans pour une agriculture plus respectueuse des milieux naturels : « Dans l'histoire de la pollution de la Charente, je ne voudrais pas qu'on désigne comme coupables les seuls viticulteurs. Les maïsiculteurs ont leur part de responsabilité. Et puis, il y a eu la mauvaise gestion des vocations territoriales, la réduction des prai-

ries d'élevage, l'assèchement pour évacuer l'eau plus vite au printemps et faire de grandes cultures. On a effacé toutes les zones où on pouvait stocker de l'eau et avec l'utilisation des substances de synthèse, on en est venu à cette gestion catastrophique des milieux. Les conséquences, on les trouve à tous niveaux : dans l'eau de la Charente aujourd'hui, avec cette pollution record, et dans les phénomènes de mortalité des huitres, des moules et des coquilles Saint-Jacques à l'embouchure de la

Charente. Et qu'on ne me dise pas que ça n'a rien à voir. Tout est lié. »

Et l'agriculteur de Sablonceaux de souligner que la France est le troisième utilisateur mondial de pesticides, derrière les États-Unis et la Chine : « En valeur relative, notre pays est champion du monde. Et si on ajoute que la Charente est le fleuve le plus pollué de France, on mesure mieux la gravité des faits. De toute façon, il y a une cote réglementaire. On va se faire épingler par la commission européenne. »

Dans le collimateur de Benoît Biteau, la FNSEA (1), premier syndicat agricole : « Il fait de la résistance à toutes les initiatives pour assainir la profession. La directive nitrates a 23 ans. Cela fait vingt-trois ans que la FNSEA dit que des efforts sont faits pour réduire les intrants. Et pourtant, les statistiques du ministère montrent que l'utilisation de produits phytosanitaires continue de progresser de 2 % par an. »

**Th.B.**

(1) Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles



« Il faut absolument qu'on avance », dit Luc Servant. PHOTO X. LEDTY

## « L'héritage du passé »

**LUC SERVANT** Le président de la Chambre régionale d'agriculture insiste sur les efforts de la profession

« Quand je vois qu'il y a encore des traces d'atrazine, dont l'utilisation est interdite depuis plus de dix ans, je me dis qu'on paie là les erreurs d'hier. C'est l'héritage du passé. Des efforts considérables sont faits pour limiter les intrants, mais il faut du temps pour que ces efforts paient. » Luc Servant, président de

la Chambre régionale d'agriculture, de la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime et céréalier lui-même, ne nie pas les chiffres révélés par les agences de l'eau et le lien avec la profession agricole, mais il insiste sur la conversion engagée par le monde paysan en Poitou-Charentes.

« Nous travaillons avec la Région sur le projet Ressources, le plan éco-phyto. Cette politique va dans le bon sens. Il faut absolument qu'on avance. Peut-être plus vite, car le bassin de la Charente est regardé de très près. »